CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No : R-4169-2021, Phase 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC - e t-ÉNERGIR, s.e.c.

Demanderesses

- et -

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC
-et- ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC

Intervenante

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **Marcel Paul Raymond**, analyste en énergie pour l'Association Hôtellerie Québec et l'Association Restauration Québec (AHQ-ARQ), exerçant ma profession au 110 – 2200, Harriet-Quimby, St-Laurent, Québec, H4R 0L2, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis analyste en énergie externe et je suis engagé par l'AHQ-ARQ afin de préparer et présenter mon analyse dans le cadre du présent dossier;
- 2. Je suis l'auteur du Mémoire du 15 février 2023 déposé sous la cote C-AHQ-ARQ-0031 ainsi que de la Réponse à la demande de renseignements no 2 de la Régie déposée le 3 mars 2023 sous la cote C-AHQ-ARQ-0032;
- 3. J'adopte l'ensemble de ces documents comme mon témoignage écrit dans le présent dossier :
- 4. Tous les faits allégués aux précédents documents sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ:

MARCEL PAUL RAYMOND

Déclaré sous serment devant moi

À Laval, ce 23 mars 2023

Commissaire à l'assermentation

Pour le Québec



828878